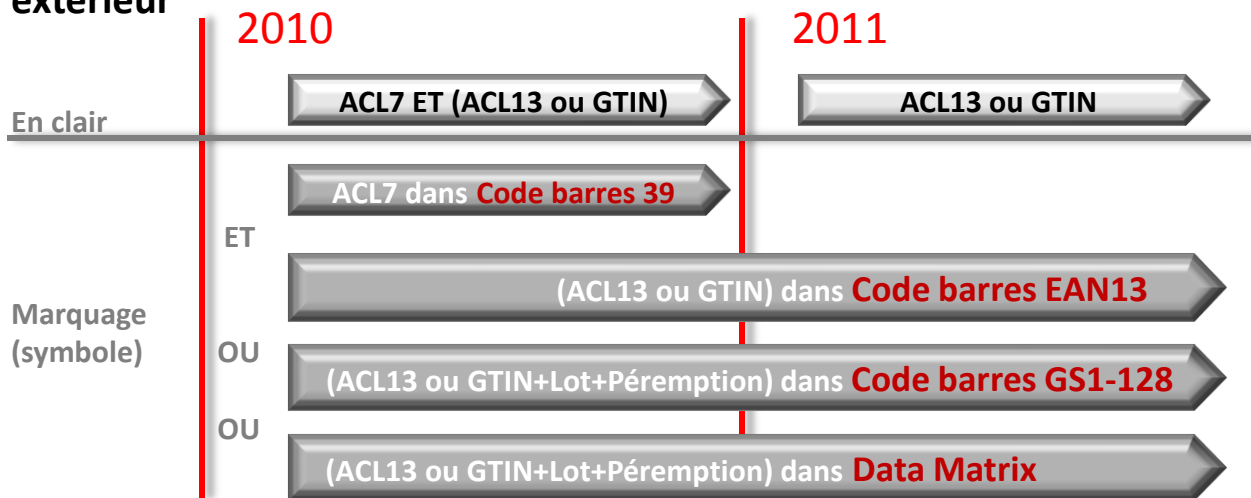


Code à 13 caractères :

Calendrier de l'évolution du marquage sur le conditionnement extérieur



Pendant la période de transition (2010), le marquage de l'ACL7 en code barres 39 reste nécessaire.

Le marquage doit strictement reprendre l'information exprimée en clair sur le conditionnement (selon les cas le code uniquement ou le code + le numéro lot + la date de péremption).

Le code 13 doit respecter le même principe d'unicité que le code 7 : un code unique pour identifier un seul produit. Cet identifiant unique garantit la sécurité de la chaîne de distribution et des transactions entre tous les partenaires de cette chaîne.

Prochain ACL Flash : Mise à jour de la table de correspondance ACL7/codes 13 de référence

le 12 avril 2010

Fabricants, dépositaires, répartiteurs, pharmaciens d'officine et hospitaliers, le code produit ACL passe de 7 à 13 caractères dans les 9 mois prochains.

Le code 13 caractères répond aux standards internationaux. Il est compatible avec les logiciels et les procédures de la chaîne de distribution pharmaceutique.

ACL vous accompagne dans ce changement.

Toute l'information diffusée sur :
www.acclub.org